

**IMPORTANT**

**ANESTHESIE**

**CONSENTEMENTS**

**Ces documents sont à apporter lors de la consultation anesthésie et lors de votre entrée**

**en hospitalisation**



DE-SDI-241-H

2 rue du Dr Forgeois

BP 20990

62012 ARRAS CEDEX

**CONVOCATION D’ANESTHESISTE**

***La consultation de pré-anesthésie est obligatoire avant toute intervention***

***vous pouvez prendre rendez-vous avant votre hospitalisation.***

**Secrétariat Bureau 18** :

Drs COURIVAUD / COEVOET / DUSART / DUWAT / PILA / QUEVAL / TOUZEAU

***Téléphone*** : 03.21.51.61.66

Du mardi au vendredi 9h à 12h / de 14h à 17h

**Ou sur Doctolib.fr – Bureau 18**

**Secrétariat Bureau 17** :

Drs EL HAMINE / ES SARHDAOUI / GAROT / MASSIN / RAMAROSAONA

***Téléphone*** : 03.21.15.44.94

***Fax*** : 03.21.15.43.39

Du lundi au vendredi 9h15 à 12h / de 14h15 à 17h30

**Ou sur Doctolib.fr – Bureau 17**

**Votre rendez-vous est prévu le** : ....... / ....... / ........ à ....... h ....... **Avec le Docteur** ......................................................

**Pour éviter l’attente et au vue des mesures sanitaires**, nous vous invitons **à effectuer**

**les démarches en ligne via le Portail Patient : *ramsayservices.fr***

**OU**

**En cas de difficultés pour la réservation de votre chambre, contactez le numéro**

**suivant : *03-21-15-44-63.***

**Un rendez-vous vous sera proposé le jour de votre consultation anesthésie si besoin.**

**LISTE DES DOCUMENTS A PREVOIR**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Consultation** | **Réservation** |
| Carte vitale à jour | **X** | **X** |
| Photocopie de la carte mutuelle (Recto/Verso) |  | **X** |
| Photocopie de la carte d’identité ou passeport ou carte de séjour  (Recto/Verso) |  | **X** |
| Prise en charge mutuelle à faxer **au 03.21.60.20.04 Code Finess**  **620 100 099 ou 03.21.15.43.39** pour la Maternité |  | **X** |
| Convocation du médecin | **X** | **X** |
| Feuille d’Accident de travail (si AT) ou de maladie professionnelle | **X** | **X** |
| Liste des médicaments que vous prenez actuellement | **X** |  |
| ***Résultats d’examens antérieurs*** : bilan biologique, cardiologique,  carte de groupe, courrier médecins. | **X** |  |



DE-SDI-088-J

Page 1 / 3

**SERVICE D’ANESTHÉSIE RÉANIMATION**

**Bureau 18 : Dr COEVOET/ Dr COURIVAUD / Dr DUSART / Dr DUWAT / Dr LAVOISIER /**

**Dr MARC / Dr PILA / Dr TOUZEAU**

**Bureau 17 : Dr EL HAMINE / Dr ES SARHDAOUI / Dr GAROT /Dr RAMAROSAONA /**

**DR MASSIN**

**FEUILLE D’INFORMATION ANESTHESIE**

Ce document est destiné à vous informer sur l’anesthésie, ses avantages et ses risques. Nous vous demandons de le lire attentivement. Pour les questions relatives à l’acte qui motive l’anesthésie, il appartient au spécialiste qui réalisera cet acte d’y répondre.

**Qu’est-ce que l’anesthésie ?**

L’anesthésie est un ensemble de techniques qui permet la réalisation d’un acte chirurgical, obstétrical ou médical (endoscopie, radiologie, etc.), en supprimant ou en atténuant la douleur. Il existe deux grands types d’anesthésie : l’anesthésie générale et l’anesthésie locorégionale.

L’anesthésie générale est un état comparable au sommeil, produit par l’injection de médicaments, par voie intraveineuse et/ou par la respiration de vapeurs anesthésiques, à l’aide d’un dispositif approprié.

L’anesthésie locorégionale permet, par différentes techniques, de n’endormir que la partie du corps sur laquelle se déroulera l’opération. Son principe est de bloquer les nerfs de cette région, en injectant à leur proximité un produit anesthésique local. Le repérage se fait à l’aide d’une échographie et/ou un neurostimulateur. Une anesthésie générale peut être associée ou devenir nécessaire, notamment en cas d’insuffisance de l’anesthésie locorégionale.

La rachianesthésie et l’anesthésie péridurale sont deux formes particulières d’anesthésie locorégionale, où le produit anesthésique est injecté à proximité de la moelle épinière et des nerfs qui sortent de celle-ci.

Toute anesthésie générale ou locorégionale, réalisée pour un acte non urgent, nécessite une consultation, plusieurs jours à l’avance et une visite pré anesthésique, la veille ou quelques heures avant l’anesthésie selon les modalités d’hospitalisation. Comme l’anesthésie, elles sont effectuées par un médecin anesthésiste-réanimateur. Au cours de la consultation et de la visite, vous êtes invité(e) à poser les questions que vous jugerez utiles à votre information. Le choix du type d’anesthésie sera déterminé en fonction de l’acte prévu, de votre état de santé et du résultat des examens complémentaires éventuellement prescrits. Le choix final relève de la décision et de la responsabilité du médecin anesthésiste-réanimateur qui pratiquera l’anesthésie.

**Comment serez-vous surveillé (e) pendant l’anesthésie ? et à votre réveil ?**

L’anesthésie, quel que soit son type, se déroule dans une salle équipée d’un matériel adéquat, adapté à votre cas et vérifié avant chaque utilisation. Tout ce qui est en contact avec votre corps est soit à usage unique, soit désinfecté ou stérilisé. En fin d’intervention, vous serez conduit(e) dans une salle de surveillance post interventionnelle (salle de réveil) pour y être surveillé(e) de manière continue avant de regagner votre chambre ou de quitter l’établissement.

Durant l’anesthésie et votre passage en salle de surveillance post interventionnelle, vous serez pris(e) en charge par un personnel infirmier qualifié avec un médecin anesthésiste- réanimateur disponible.

**Quels sont les risques de l’anesthésie ?**

Tout acte médical, même conduit avec compétence et dans le respect des données acquises

de la science, comporte un risque.

Les conditions actuelles de surveillance de l’anesthésie et de la période du réveil,

permettent de dépister rapidement les anomalies et de les traiter.



DE-SDI-088-J

Page 2 / 3

**Quels sont les inconvénients et les risques de l’anesthésie générale ?**

Les nausées et vomissements au réveil sont devenus moins fréquents avec les nouvelles techniques et les nouveaux médicaments. Les accidents liés au passage de vomissements dans les poumons sont très rares si les consignes de jeûne sont bien respectées.

L’introduction d’un tube dans la trachée (intubation) ou dans la gorge (masque laryngé) pour assurer

la respiration pendant l’anesthésie peut provoquer des maux de gorge ou un enrouement passager.

Des traumatismes dentaires sont également possibles. C’est pourquoi il est important que vous

signaliez tout appareil ou toute fragilité dentaire particulière.

Une rougeur douloureuse au niveau de la veine dans laquelle les produits ont été injectés peut

s’observer. Elle disparaît en quelques jours.

La position prolongée sur la table d’opération peut entraîner des compressions, notamment de certains nerfs, ce qui peut provoquer un engourdissement ou, exceptionnellement, la paralysie d’un bras ou d’une jambe. Dans la majorité des cas, les choses rentrent dans l’ordre en quelques jours ou quelques semaines.

Des troubles passagers de la mémoire ou une baisse des facultés de concentration peuvent survenir

dans les heures suivant l’anesthésie.

Des complications imprévisibles comportant un risque vital comme une allergie grave, un arrêt cardiaque, une asphyxie, sont extrêmement rares. Quelques cas sont décrits, alors que des centaines de milliers d’anesthésies de ce type sont réalisées chaque année.

**Quels sont les inconvénients et les risques de l’anesthésie locorégionale ?**

Après une rachianesthésie ou anesthésie péridurale, des maux de tête peuvent survenir. Ils nécessitent parfois un repos de plusieurs jours ou/et un traitement local spécifique. Une paralysie transitoire de la vessie peut nécessiter la pose temporaire d’une sonde urinaire. Des douleurs au niveau du point de ponction dans le dos sont également possibles. Une répétition de la ponction peut être nécessaire en cas de difficulté. Des démangeaisons passagères peuvent survenir lors de l’utilisation de la morphine ou de ses dérivés.

En fonction des médicaments associés, des troubles passagers de la mémoire ou une baisse des

facultés de concentration peuvent survenir dans les heures suivant l’anesthésie.

Des complications plus graves comme des convulsions, un arrêt cardiaque, une paralysie permanente ou une perte plus ou moins étendue des sensations sont extrêmement rares. Quelques cas sont décrits, alors que des centaines de milliers d’anesthésies de ce type sont réalisées chaque année.

Au cours de l’anesthésie locorégionale en ophtalmologie, un traumatisme du globe oculaire est

exceptionnel.

**DANS TOUS LES CAS VOUS DEVEZ RESTER STRICTEMENT À JEÛN (SANS BOIRE, NI MANGER, NI FUMER) SELON LES CONSIGNES DU MEDECIN ANESTHESISTE.**

Certaines interventions chirurgicales peuvent favoriser un saignement et nécessiter que vous soyez transfusé(e). Il est toutefois possible que la décision de transfuser soit prise alors que vous serez sous anesthésie. En conséquence, cette information est assez largement diffusée en préopératoire, et le fait qu’elle vous soit communiquée ne signifie pas nécessairement que vous recevrez une transfusion. Si vous avez dû recevoir une transfusion durant l’anesthésie, vous en serez informé dès le réveil. En cas de refus de transfusion de votre part, il est nécessaire que vous exprimiez cette volonté par écrit et d’en informer l’anesthésiste en consultation.



DE-SDI-088-J

Page 3 / 3

**SERVICE D’ANESTHÉSIE RÉANIMATION**

**Bureau 18 : Dr COEVOET/ Dr COURIVAUD / Dr DUSART / Dr DUWAT / Dr QUÉVAL /**

**Dr PILA / Dr TOUZEAU**

**Bureau 17 : Dr EL HAMINE / Dr ES SARHDAOUI / Dr RAMAROSAONA /**

**DR MASSIN**

**CONSENTEMENT ANESTHESIE**

J’ai bien compris que la pandémie actuelle de COVID 19 impose à la population des risques accrus de contracter une maladie potentiellement grave et que toute sortie de mon domicile est un facteur aggravant. Mon médecin m’a bien expliqué les mesures de prévention qui sont mises en place pour les soins qui me sont proposés mais que le risque n’est pas totalement contrôlable*.*

J’ai été informé(e) par le chirurgien ou l’opérateur des risques spécifiques liés à l’intervention prévue. Si ce n’est pas le cas ou si j’ai besoin d’informations complémentaires, je m’engage à revoir le chirurgien ou l’opérateur afin de lui poser toutes les questions nécessaires et j’admets venir le jour de l’intervention après avoir été informé(e) complètement.

J’ai été informé(e) par la **feuille d’information d’Anesthésie** qui m’a été remise de la

possibilité:

 de complications graves,

 de séquelles possibles,

 des risques, y compris vitaux, en rapport avec l’intervention prévue, avec des antécédents ou des

associations pathologiques dont je peux être porteur(se),

 des réactions individuelles imprévisibles,

 d’un aléa thérapeutique.

J’ai compris qu’il est difficile de donner un pourcentage exact de ces complications, que l’on m’a informé(e) des complications les plus courantes mais qu’une complication exceptionnelle, voire inconnue, est toujours susceptible de se produire.

Outre ces complications spécifiques, je prends note des complications de toute intervention chirurgicale, qu’elles soient locales : hématome, désunion cutanée, retard ou trouble de cicatrisation, nécrose cutanée, cicatrice disgracieuse, ou générales : phlébite, embolie pulmonaire, infection (site opératoire, cathéter veineux ou peri-nerveux, pulmonaire, urinaire), compression ou lésion vasculaire ou nerveuse.

La période postopératoire dans le cadre de certaines chirurgies lourdes (Intrabdominales et intrathoraciques) peut en cas de complications cardio-respiratoires ou septiques nécessiter le transfert dans un service de réanimation conventionné avec l’Hôpital Privé Arras les Bonnettes.

Certains traitements médicaux, avant ou après l’intervention, peuvent m’être prescrits, comme les anticoagulants, les antibiotiques, les anti-inflammatoires, les antalgiques ou d’autres traitements. Ils comportent bien sûr également des risques, que j’accepte en connaissance de cause.

Ainsi que le médecin Anesthésiste Réanimateur me l’a demandé et pour répondre aux obligations légales, je confirme avoir été informé(e) de l’ensemble des informations spécifiques à la pratique de l’anesthésie générale et/ou loco régionale et sur le déroulement péri opératoire avec les bénéfices et risques.

**Je m’engage expressément à me rendre aux consultations prévues, et à me soumettre à tous les soins, précautions et recommandations qui me seront prescrits en pré et postopératoire.**

**Nom et Prénom** : ………………………………………………..

S’il s’agit d’un enfant, **Nom et Prénom du père et/ou de la mère** qui s’engage à communiquer à l’autre parent les informations données :

………………………………………………

**Signature précédée de la mention manuscrite : « lu, approuvé et compris, j’accepte la prise en charge anesthésique »**

Mention manuscrite :

**Date:** ………………………… **Signature :**



DE-SDI-310-E

**SERVICE DE SOINS AMBULATOIRES**

*Recommandations remises au patient avant un* *acte médical sous*

*anesthésie*

**Avant toute anesthésie pour acte ambulatoire,**

**il est important de lire attentivement ces recommandations et de demander toute explication nécessaire que vous souhaiteriez avoir.**

**A) avant la date de l’acte ambulatoire**

Prévenez de toute modification de votre état de santé, y compris s’il s’agit d’une possibilité de grossesse en appelant votre spécialiste.

**B) le jour de l’acte ambulatoire**

Vous devez rester à jeun (ne rien boire, ne rien manger) durant les six heures qui précèdent l’heure prévue de l’anesthésie.

Vous pouvez prendre vos médicaments habituels au moment prescrit (en accord avec l’anesthésiste) à la condition de ne prendre qu’une seule gorgée d’eau.

Vous ne devez pas consommer d’alcool, ni fumer pendant les 24 heures précédant l’anesthésie.

Prévoyez une personne qui vous

accompagne, valide et responsable.

Munissez-vous des documents médicaux en votre possession : carte de groupe sanguin, résultat de laboratoire, ECG, radio.

Ne portez ni maquillage, ni faux-ongles, ni vernis à ongle y compris le vernis permanent, ni verres de contact ou piercing.

**Si vous êtes majeur, non dépendant :**

Nom et prénom du patient(e) :

……………………………………………………………

Date : ……. /…… / 20…… Signature du patient :

**C) après l’acte ambulatoire**

Une hospitalisation éventuelle ne peut être

exclue.

seul(e).

Prévoyez une personne qui restera auprès de vous durant la nuit suivant l’acte ambulatoire. La présence de 2 accompagnants doit être assurée pour les enfants dont l’âge est ≤ à 10 ans. L’accompagnant ne peut être celui qui conduit la voiture.

Pendant les 24 heures suivant l’anesthésie, ne conduisez aucun véhicule, n’utilisez pas d’appareil potentiellement dangereux et ne prenez aucune décision importante car votre vigilance peut être abaissée sans que vous vous en rendiez compte (vos assurances habituelles : voitures, responsabilité civile, etc.., pourraient contester vos droits).

Vous pouvez boire et manger légèrement, selon les consignes qui vous ont été données. Ne prenez pas d’alcool.

Reprenez votre traitement habituel sauf

prescriptions (anticoagulants)

***En cas de problème, joignez l’Hôpital Privé*** ***Arras*** ***Les*** ***Bonnettes*** ***au***

***03/21/15/44/15 24h/24***

***Vous avez également la possibilité de joindre votre médecin spécialiste.***

